

SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-huit mai,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

N° 62/18/1

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2017
Développement économique

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme
- Procuration** Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André
- Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,
- Excusé(e)** Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul
- Absent(e)s** Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1^{ère} vice-présidente, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de la CCLL se soit retiré, du Compte Administratif 2017 du développement économique qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
0.00€	0.00€	0.00€
Report excédent 2016		64 706.00 €
Résultat cumulé 2017		64 706.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
0.00€	21 602.45 €	21 602.45 €
Report déficit 2016		- 21 602.45 €
Résultat cumulé 2017		- 0.00 €

Etant donné la suppression de ce budget développement économique à partir du 1^{er} janvier 2018, les résultats de ce budget seront affectés au budget général de la CCLL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-62-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018



Nombre de membres
- En exercice : 99
- Présents titulaires : 73
- Absents : 24
• Dont suppléés : 3
• Dont représentés : 8
• Excusés : 2
• Non excusés : 11
• Arrivé après vote CA : 1
- Votants : 84

Résultat du vote

- Pour : 84
- Contre : 0
- Abstention : 0

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats du budget développement économique vers le budget CCLL de la manière suivante :

Au compte D 001 (DI)	0.00 €
Au R 1068	0.00 €
Au compte R 002 (RF)	64 706.00€

Les membres présents à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2017 du budget annexe développement économique dont le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 64 706.00 €.
2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget général de la Communauté Loue-Lison 2018 :

Au compte D 001 (DI)	0.00 €
Au R 1068	0.00 €
Au compte R 002 (RF)	64 706.00€

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes

Loue-Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-62-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018

